

FORMATION

CHEF DE PROJET EN PROTECTION SOLAIRE

BREVET FÉDÉRAL

Le chef de projet en protection solaire est en mesure de planifier, de gérer et de coordonner avec compétence l'exécution de plusieurs projets de construction en même temps. Il dirige ses employés de manière responsable et soutenue puisqu'il est lui-même responsable technique de l'exécution.

A la fin du projet, le chef de projet en montage solaire réunit les divers éléments du chantier et les transmet aux personnes concernées pour l'établissement de la facture.



FAITS SUR LA FORMATION

Organisation	Centre de formation Polybat	Certification	Chef de projet en protection solaire (avec brevet fédéral)
Modules	<ul style="list-style-type: none">· CPPS 1 «Gestion de projet 1»· CPPS 2 «Travailler efficacement»· CPPS 3 «Electrotechnique et réglages automatiques»· CPPS 4 «Statique et physique du bâtiment»· CPPS 5 «Déroulement du mandat»	Prix du cours	CHF 7155.– pour les membres des associations faitières Polybat* y compris VFS et ASR CHF 8946.– pour les non-membres
Durée	26.5 jours, répartis sur environ 5 mois	Taxe d'examen pour l'examen final	CHF 1500.– pour les membres des associations faitières Polybat* y compris VFS et ASR CHF 1875.– pour les non-membres
Admission à l'examen professionnel fédéral	<ul style="list-style-type: none">· Diplôme de chef monteur en protection solaire· Avoir réussi les différents modules de chef de projet en protections solaire par le biais d'un examen ou d'une mise en pratique.	Dates	Vous trouverez les dates dans la vue d'ensemble disponible en annexe ou sur polybat.ch.
Examen professionnel	L'examen professionnel final comprend les parties suivantes: <ul style="list-style-type: none">· Travail de projet· Présentation du travail de projet, durée: 20–30 minutes· Entretien professionnel, durée: 35–45 minutes	Inscription	polybat.ch/chefprotectionsolaire

* Les associations faitières de Polybat sont Enveloppe des édifices Suisse, l'APSFV, la SESE, PAVIDENSA, SWISSOLAR et le VSR.